



Compte-rendu

CCSEHDAA – séance extraordinaire - consultation Lundi 3 avril 2023, à 19 h, par visioconférence

Membres (cocher les membres présents)				
☐ Beaudet, Diane, parent	☐ Cintrao Helder Manuel, substitut, personnel professionnel			
☑ Coulibaly, Kiléka, parent	☐ Contant, Marie, personnel enseignant			
☐ Delaroche, Dominique, parent	☐ Denis, Amélie, personnel enseignant			
☑ Liotard, Brigitte, parent	☐ Doiron, Lucille, organisme			
☐ Ménard, Marie-Claude, parent	□ Ledoux, Richard, personnel de soutien			
⊠ Saumur, Dominique, parent	∠ Léveillé, Claudine, personnel de soutien			
□ Auroy, Marie, parent	☑ Locher, Barbara, soutien au CCSEHDAA			
☑ St-Pierre, Kim, parent				
🗵 Acuna, Natalia, parent	☑ Pageau, Martine, personnel professionnel			
	☑ Roby, Geneviève, personnel professionnel			
	☐ Thomas, Benoît, administration, directeur des Services éducatifs			
Invités				



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation Fait F Non fait NF En réalisation ER Point de suivi S Point reporté R	
1.	Ouverture de la séance	L'assemblée débute à 19h10			
2.	Mot de bienvenue et vérification des présences	Présence de 13 membres sur 18, dont 7 parents sur 9. Le quorum est atteint.			
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Coulibaly procède à la lecture de l'ordre du jour, suivie par la proposition. Adoption proposée par Geneviève Roby			
		Secondée par Mme Natalia Acuna			
4.	Consultation sur la répartition des ressources pour les élèves	1. Présentation de M Benoit Thomas Document déposé dans l'équipe du CCSEHDAA			
	ayant un trouble moteur scolarisés en classe ordinaire	2. Période de questions sur les propositions présentées			
		Questions de Mme Dominique Saumur :			
		Sur la proposition 6			
		Est-ce que la formation va aussi toucher le personnel du service de garde? Sur la proposition 2			
		En tenant compte du contexte de pénurie de main-d'œuvre, de quelle façon allez-			
		vous soutenir les directions pour qu'elles réussissent à embaucher les ressources?			
		Réponses de M Thomas :			
		La communauté éducative au complet aura accès à l'accompagnement.			
		Le processus est réalisé maintenant, dans le cadre du plan d'effectifs. Les directions			
		reçoivent les différents budgets déployés pour soutenir les élèves à besoins			
		particuliers en même temps. Cela leur permet de combiner les budgets pour offrir			





des postes intéressants. Les postes sont affichés lors du processus d'affectation des postes réguliers. Questions de Mme Marie Auroy: Sur la proposition 2 Est-ce que le montant déterminé par enfant pour 23-24 correspond à un montant similaire par rapport à la distribution actuelle? Est-ce qu'il a été pris en compte la possibilité de pondérer le nombre de besoins de chaque élève pour attribuer le montant individuel? Réponses de M Benoit Thomas: La somme n'a pas été chiffrée en nombre d'heures. La somme est significative pour les élèves. Par exemple, si on compare le montant représentant 19 postes distribués dans 84 écoles pour les 205 élèves, par rapport au montant représentant les 25 postes d'orthopédagogues dans la totalité des 130 écoles primaires, nous constatons que la somme est significative pour un nombre restreint d'élèves. Il n'y a pas de pondération des besoins. L'analyse a été faite dans sa globalité. Le modèle de distribution des sommes est transitoire pour 23-24. Le montant peut également être combiné avec d'autres budgets pour offre des services. Questions de Mme Kim St-Pierre: Sur la proposition 1 Comment ça s'est passé à Marie Favery avec 2 orthopédagogues pour les 11 élèves? Mme St-Pierre est préoccupée par la répartition financière identique sans considérer le nombre de besoins. Sur la proposition 3 Peut-on ajouter à cette équipe multi le mandat de créer et partager du matériel adapté aux écoles? Réponses de M Benoit Thomas:





À Marie-Favery les services répondent bien aux besoins. L'enjeu soulevé concerne l'iniquité de services puisque les autres orthopédagogues de l'école doivent répondre aux besoins des 300 autres élèves de l'école.

Nous constatons qu'au secondaire, certains élèves en vieillissant, deviennent plus autonomes dans l'utilisation des outils technologiques et ont développé des habiletés pour compenser leurs défis. 14 élèves passeront du primaire au secondaire l'an prochain, dans différentes écoles

M Thomas propose à Mme St-Pierre d'ajouter ses commentaires dans la partie du sondage concernant la proposition 3.

Commentaire et questions de M Vitor Matias :

La proposition n'est pas tout à fait enlignée avec les objectifs. M Matias n'est pas convaincu que les objectifs vont répondre aux préoccupations. Il trouve qu'il sera difficile de cibler des indicateurs.

En quoi une modalité égalitaire plutôt qu'une modalité équitable pourra-t-elle répondre à l'enjeu du manque d'adéquation entre le niveau de besoin des élèves et les services attribués?

Comment allez-vous moduler l'intensité des besoins pour le financement?

Réponse de M Benoit Thomas:

Le modèle proposé est transitoire pour que l'ensemble des élèves aient des services. Le financement redistribué dans les écoles permet aux directions d'avoir un panier de services pour répondre aux besoins des élèves tous les jours. L'accompagnement et les formations seront offerts à tout le personnel.

À partir de la régulation avec les directions, si certains élèves ont des besoins beaucoup plus importants, des demandes de surcroît pourraient être envisagées si les services sont insuffisants.

Le monitorage de ces demandes de surcroît n'est pas une proposition puisqu'il fait partie de notre plan d'action pour l'ensemble des élèves, peu importe leurs défis.



		Commentaire de M Richard Ledoux : M Ledoux constate une conscience des autres lieux et instances en dehors de la	
		classe. Il est important de bien outiller le personnel.	
		Commentaire et question de Mme Kim St-Pierre:	
		Mme St-Pierre aimerait que l'on garde en tête les spécialistes. Sur la proposition 2	
		Comment s'assurer de garder les professionnels afin de préserver l'expertise et le	
		lien qu'ils ont avec les élèves, alors que la plupart d'entre eux ont des postes	
		jumelés dans plusieurs écoles?	
		Réponse de M Benoit Thomas:	
		Le jumelage des professionnels doit être travaillé avec le bureau des ressources	
		humaines. Les règles des conventions sont aussi à respecter.	
		3. Période de complétion individuelle du sondage	
		https://forms.office.com/r/PXAd5vbCbR	
		Le sondage restera ouvert jusqu'à 9h00 le lendemain matin.	
13.	Levée de la séance et date de la	La séance est levée à 20h15.	
13.	prochaine rencontre	Prochaine rencontre: 19 avril 23, 19h en virtuel.	